CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E110667 **VALABLE JUSQU'AU** 17/02/2025

ÉDITÉ LE **19/06/2024**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2000
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 29/07/2020
Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NIORT

Siret : **431 782 630 00021**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés :
Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 54985342
Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 54985342

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Raison sociale : **A.A.B.G. BESSON**
Sigle : A.A.B.G
201 BOULEVARD DE POITIERS
79300 BRESSUIRE

Téléphone : 05 49 65 37 11 **Fax :**
Portable : 06 07 58 62 97

Site Internet : aabg.fr
E-mail : aabg@orange.fr

Responsabilité légale :
BESSON LAURENT GÉRANT

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	31/01/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	28/11/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	31/01/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	27/01/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	02/02/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE D'ANGOULEME
91 BOULEVARD DE BRETAGNE
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.